

Maître Philippe CORNET
Avocat au Barreau de Marseille
45 Cours Gouffé - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04.91.15.76.90 - Mail : contentieux@cornet-lebrun.com

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR REITERATION DES ENCHERES**

D'UN MAGASIN au rez-de-chaussée d'une superficie loi Carrez de **31,23 m2**
avec **un sous-sol (réserve) de 35,45 m2** au sol,
Dépendant d'un immeuble en copropriété sis à MARSEILLE (13001),
14 Cours Saint Louis, cadastré Noailles section 803 A n° 27
faisant l'objet d'un arrêté de péril n° 2020-02097-VDM.

MISE A PRIX : 85 000 EUROS
(quatre-vingt-cinq mille euros)
Avec faculté de baisse d'un quart en cas de carence d'enchères

Visite le Vendredi 2 Septembre 2022 de 11 h 00 à 12 h 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 22 SEPTEMBRE 2022 à 9 h 30
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
situé Palais Monthyon, salle Borély, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE.
Il est précisé qu'à l'audience du 06/01/2022 les biens ont été adjugés
au prix de 296 000,00 €, outre les frais et charges.

**DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :**

Les biens et droits immobiliers dépendant
d'un immeuble sis à MARSEILLE (13001),
14 Cours Saint Louis, figurant au cadastre
de la ville de MARSEILLE - Quartier
Noailles, 803 section A, n° 27 lieudit 2 rue
de Rome, pour une contenance de 00 ha
02 a 14 ca.

LE LOT NUMERO TROIS (N° 3) :

Un magasin située au rez-de-chaussée
dénommé « Magasin vert » qui se trouve
entre le magasin de maroquinerie et
l'entrée de l'hôtel, la cave sous le magasin
d'angle le water-closet,
Avec les 80/1.000° indivis des parties
communes et du terrain.

Le magasin a été mesuré pour une

superficie de **31,23 m²** au sens de la loi Carrez avec une réserve en sous-sol de **35,45 m²** selon le certificat dressé le 18 mai 2021 par la société DIAGNOSTICS & EXPERTISE annexé au cahier des conditions de vente.

Le bien est plus amplement décrit dans le procès-verbal descriptif de Maître Thomas GENISSIEUX, Huissier de Justice associée au sein de la SCP REMUZAT & ASSOCIES, en date du 11 mai 2021 annexé au cahier des conditions de vente.

Aux termes dudit procès-verbal descriptif, le local est exploité par la société O BIG MAK, locataire.

L'administrateur provisoire de l'immeuble est Maître Frédéric AVAZERI, membre de la SCP AJILINK AVAZERI BONETTO, dont le siège social est 23/29 Rue Haxo, 13001 MARSEILLE.

La présente vente est poursuivie aux REQUETES ET DILIGENCES DU :
Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble sis 14 Cours Saint Louis, 13001 MARSEILLE, représenté par son administrateur provisoire en exercice, **Maître Frédéric AVAZERI**, membre de la **SCP AJILINK AVAZERI-BONETTO**, société civile professionnelle dont le siège social est 23/29 Rue Haxo, 13001 MARSEILLE, désigné à cette fonction par ordonnance sur requête du Tribunal Judiciaire de Marseille du 7 mai 2020 prise en la personne de son représentant légal

domicilié en cette qualité audit siège, Ayant pour Avocat constitué **Maître Philippe CORNET**, Avocat au Barreau de Marseille, dont le cabinet est situé 45 Cours Gouffé, 13006 MARSEILLE.

Les enchères sont recevables uniquement :

- Si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE,
- Si vous lui avez remis un chèque de banque (caution bancaire irrévocable, le consulter) représentant au moins 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE.

Pour plus amples renseignements et pour consulter le cahier des conditions de vente :

- **Maître Philippe CORNET**, Avocat au Barreau de Marseille, dont le cabinet est situé au 45 Cours Gouffé, 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.91.15.76.90, mail : contentieux@cornet-lebrun.com
- Le Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille, au rez-de-chaussée à l'accueil, Palais Monthyon, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 25 juillet 2022

Philippe CORNET